

# En guise d'éditorial

## Allocution du 9 mars 1997 au cimetière de Bourg-la-Reine sur la tombe de Jean Bastien-Thiry

Andréa Santoni<sup>†</sup>

Il est des combats que l'on perd mais qui grandissent l'âme. Il est des hommes que l'on assassine et qui ne meurent jamais. Depuis des générations ceux qui défendent la vraie France se rallient derrière la bannière de Jeanne d'Arc. Ainsi se perpétue la flamme d'espoir de vérité et d'honneur née du sacrifice du colonel Jean Bastien-Thiry dont la lumineuse clarté a été entretenue par sa courageuse épouse Geneviève puis par le regretté et fidèle Jean Richard. Il leur fallait un digne successeur pour assumer cette belle et lourde charge et qui mieux que vous, Madame Gauthier pourrait en être l'héritière.

Oui, il est des combats que l'on perd mais qui grandissent l'âme.

Voici trente-quatre ans déjà, un tiers de siècle, Colonel, la tête haute comme meurent les héros et comme le lieutenant Degueldre, le sergent Dovecar et Claude Piegts qui vous avaient précédé dans le martyre, assassiné par la volonté d'un homme qui s'était investi de tous les pouvoirs même les plus illégaux, vous avez posé sur ce mois de mars un voile de deuil qui nous restera à jamais dans le cœur.

Ce 11 mars 1963, très tôt le matin, les murs du Fort d'Ivry ont tremblé, écho trop timide du désaveu des Français et le temps était gris parce qu'il portait notre chagrin et notre révolte impuissante.

Quelque part dans Paris, derrière les murs de la Petite Roquette l'antique prison de femmes où mes camarades et moi-même étions enfermées, derrière les

barreaux des fenêtres donnant sur une cour circulaire, j'ai vu des visages ruisse-lants de larmes, celui de Paule, celui de Bernadette et puis les autres, mais aussi ceux de ces condamnés de droit commun qui subitement avaient perdu leur gouaille et qui observaient un étrange silence fait d'étonnement et de respect. Enfermées, révoltées et impuissantes nous ne pouvions que prier en pensant à la jeune femme et aux trois petites filles dont la dignité et le courage dans cette terrible épreuve resteront un exemple pour tous.

Début février 1965, les portes de la prison se sont ouvertes pour me libérer et j'ai demandé à celui qui m'attendait de m'emmener aussitôt déposer quelques fleurs sur votre tombe. Cet instant me reste très présent en mémoire car devant cette terre où vous reposez, j'ai pris une grande leçon d'humilité, d'espérance et de patriotisme.

Dans les archives de ma famille, j'ai retrouvé une motion écrite à Strasbourg en mars 1871, au moment de l'armistice de la guerre de 1870, texte qui fut rédigé, signé et envoyé à l'Assemblée Nationale par les députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pour manifester leur volonté et leurs droits de rester français.

En voici quelques extraits :

*« Associés depuis deux siècles à la France dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, nous avons scellé de notre sang le pacte indissoluble qui nous unit à elle. Une assemblée issue du suffrage universel ne pourrait ratifier une exigence destructive de toute une population, l'Europe ne peut laisser traiter un peuple comme un vil*

*troupeau, elle sait que l'équilibre de la France est une garantie essentielle de l'équilibre européen.*

*La paix moyennant une cession de territoire ne serait pas une paix durable mais tout au plus une trêve momentanée bientôt suivie d'une nouvelle guerre. Nous tenons pour nul et non avenu tout traité ayant pour objet de nous séparer de la France, nous sommes prêts à nous battre et nous prenons l'engagement de défendre tout notre honneur national et l'intégrité du territoire français. »*

Aucun de ces députés ne fut condamné à mort.

Aujourd'hui l'Alsace est une province française et l'Algérie a sombré dans un chaos dont on ne parle que pour additionner les morts tandis que les « médias » continuent leur œuvre de désinformation n'hésitant pas à comparer les tueries barbares du FIS et du GIA aux actions passées de l'OAS et que certains intellectuels prétendent nous donner des leçons d'humanisme et de liberté, oubliant qu'au moment de la guerre d'Algérie ils aidaient à fournir les balles qui ont tué des soldats français.

Depuis trente-cinq ans, on veut faire croire à nos enfants que les traîtres sont les héros et que les hommes qui ont donné leur vie pour défendre l'intégrité du territoire sont des « RÉPROUVÉS ».

Votre procès, Colonel, fut celui de l'honneur et du sang. Le sang de tous les martyrs de l'Algérie Française dont vous avez, devant vos juges, fait revivre la mémoire quand tous voulaient l'occulter et pour ce courage qui vous a coûté la vie nous vous gardons une reconnaissance éternelle.

L'HONNEUR c'était celui de la France bafoué dans la signature des accords d'Évian offerts en cadeau au FLN pourtant vaincu par notre armée.

L'HONNEUR de la France à jamais terni d'avoir trahi et livré à une mort certaine nos harkis.

L'HONNEUR des soldats morts pour rien, celui des soldats et des officiers enfermés dans les prisons, maltraités, privés de leurs décorations gagnées dans la gloire des combats.

L'HONNEUR des hommes voués à l'exil pour avoir refusé de vendre leur conscience, celui enfin qui est le vôtre et qui vous a valu la haine irréductible de l'homme dont vous avez fait le procès dans cette déclaration qui restera un document incontournable pour l'Histoire, et que chacun doit relire pour comprendre les raisons profondes et les origines des maux qui affectent aujourd'hui notre pays.

Hélas, nous savons que la haine gaulliste n'est pas un vain mot et que la sentence qu'il fit tomber sur vous ne suffit pas à l'apaiser puisqu'il réclamera encore la peine capitale pour le jeune Dumont et pour le légionnaire Baudry qui ne furent sauvés que par miracle.

Les années ont passé si vite, trop vite, bon nombre de ceux qui portent l'étiquette de « réprouvés » de l'Algérie Française nous ont quittés, mais nous qui étions les plus jeunes, gardons intacts notre détermination et notre espoir de voir aboutir enfin la demande faite à l'Assemblée Nationale par le capitaine Pierre Sergent pour que vous soit reconnu, Colonel, le titre de Mort pour la France.

C'est à Marie-Jeanne Rey décédée quelques mois après le dernier pèlerinage de Lourdes en mémoire des victimes de la fusillade de la rue d'Isly que j'emprunte ces mots qui m'ont profondément touchée :

« Que la France reconnaisse un jour sa responsabilité sinon sa culpabilité, que



Comme chaque année, une prière spéciale a été dite le 11 novembre 2017 sur la tombe du colonel Jean Bastien-Thiry pour tous ceux qui sacrifièrent leur vie à la défense de l'Algérie française (Doc. Colette Colombier)

cesse le règne de l'hypocrisie, alors la réconciliation deviendra possible et ce pays retrouvera un peu de son honneur perdu. »

Ils sont si rares ceux qui savent tout sacrifier, se battre pour un idéal ou une idée ou tout simplement pour le respect de la liberté. Et puis, ne jamais regretter.

Souvenez-vous ! Le 11 mars 1963 à 6 heures 40, le colonel Jean-Marie Bastien-Thiry était fusillé au Fort d'Ivry. Il est

mort avec un courage exemplaire, il est MORT POUR LA FRANCE, MORT POUR L'ALGERIE FRANÇAISE. Que nos enfants n'oublent jamais son nom et que vienne le jour où nous pourrons ensemble le lire sur les plaques de nos places et de nos rues.

*Initialement publié dans L'Écho de l'Oranie n°250 de mai/juin 1997*